

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 28 janvier 2010

Le jeudi 28 janvier 2010, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Anne MINETTE, Josette PICHOT.

Messieurs Jean-Claude FONT, Yann BEGUEL, Philippe BELLIER, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Arnaud LEVEIL, Bernard PLANCHARD.

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE

Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 DECEMBRE 2009
- II. PROJETS EN COURS
- III. REGIME INDEMNITAIRE POUR LE PERSONNEL
- IV. PLAN D'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE
- V. GRANDES LIGNES BUDGETAIRES
- VI. PLU
- VII. GESTION DES SALLES COMMUNALES
- VIII. QUESTIONS DIVERSES



- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 DECEMBRE 2009
- II. PROJETS EN COURS
 - Ecole :
 - Deuxième bonne nouvelle :
 - Fonds parlementaires des aides exceptionnelles aux collectivités territoriales : **80 000 €**
- III. REGIME INDEMNITAIRE POUR LE PERSONNEL
 - Le système actuel de prime annuelle pour le personnel étant dénué de base légale, il sera donc annulé et remplacé par un régime indemnitaire basé sur différents critères :
 - Filière, Grade, Qualité du travail, variation d'activité.

Et à l'inverse des abattements pourront être envisagés pour négligences, erreurs, comportement et absentéismes.

Le Conseil Municipal donne son accord pour abroger les anciennes dispositions et créer ce nouveau régime indemnitaire.

IV. PLAN D'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE

Un Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (P.A.V.E) doit être réalisé au cours de l'année 2010. La CCPM va choisir un bureau d'études qui fera l'analyse sur l'ensemble de son territoire et qui produira un document propre à Commer.

Le conseil municipal autorise le maire à signer tous documents se rapportant à la mise en place du plan d'accessibilité de la voirie.

V. GRANDES LIGNES BUDGETAIRES

- Ecole : 100 % de la phase 2 et 1/3 de la phase 3 (environ 450 000 euros)
- Voie nouvelle : à terminer fin 2010 ou début 2011
- Lotissement du Muguet : doit être fini fin juillet
- Atelier communal : enveloppe globale en cours de chiffrage.
- Bâtiments communaux : besoins à chiffrer.
- Clocher : il faut décider de ce que l'on fait ; reprise de contact avec l'architecte.

VI. P.L.U

- L'étude va démarrer par la constitution de deux groupes qui travailleront autour de 2 thèmes : environnement et urbanisme
 - 2 fois 5 élus + 2 fois 15 personnes de la société civile
 - 2 samedi matin : le 1^{er} en mars

Les élus : Régis LESAULNIER, Loïc JORRE, Arnaud LEVEIL, Régis DERENNE, Bernard PLANCHARD, Chantal LELIEVRE, Daniel GERAULT, Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Josette PICHOT, Jean-Claude FONT.

Pour l'instant, 12 personnes de la société civile se sont proposées.

- Un comité de pilotage :
 - Mercredi après-midi, une fois par mois
 - Proposition : N. LEGENDRE, H.GOUGEON, D.GERAULT, M.T BOITTIN et JC FONT

VII. GESTION DES SALLES COMMUNALES

→ La responsabilité sera confiée à Laetitia FROIDEVEAUX (Régie et entretien des locaux) à partir du 1^{er} février et en double avec Cécile BELLARD pendant le premier mois pour assurer la transition. Un téléphone portable sera mis à sa disposition pour des raisons de commodité (il n'y aura donc qu'un seul numéro lié à la gestion des locaux)

VIII. QUESTIONS DIVERSES

- ABO.WIND
→ Réunion d'information le samedi 23 janvier 2010. Une quarantaine de personnes y ont assisté.
- Tarification périscolaire : Modification à prévoir car la CAF nous oblige à avoir des tarifs selon le quotient familial (pour septembre 2010)
- Voirie
→ Des travaux de canalisations au plan d'eau ont été réalisés par le personnel communal. D'autres sont en cours autour du bungalow
- Ordin@home
→ Arrêt d'activité : mise en concurrence pour maintenance
- Recensement : Les recenseurs définitifs seront Joël BUARD et Yoann GUITTIER
- SPANC : bilan communal de l'assainissement non collectif.
Sur 136 installations contrôlées :
 - 10 fonctionnent bien
 - 43 acceptables mais insuffisants (peu de travaux)
 - 83 inacceptables (dont 22 en zones à risques).

Une mise en conformité des installations sera obligatoire. Les délais seront variables en fonction de l'urgence : Pour les bilans inacceptables, dans les zones à risque, le délai sera de l'ordre de quatre ans pour se mettre aux normes, 6 à 8 ans pour les autres zones. Un règlement est en cours de rédaction au sein de la CCPM (commission Environnement)

- France Télécom : changement de contrat, le gain réalisé est de 850 € par an.
- Renouvellement de la souscription AMF
 - Portail achats publics 53 : 128 €
 - Site internet : 50 €
- Terrain de tennis : des travaux sont à réaliser. Une étude est en cours.
- Présentation par Régis LESAUNIER du bilan énergétique des bâtiments communaux: comparaison entre 2003 et 2008.

Mairie	Electricité		Fioul		Gaz		Eau potable	
	kWh	€	kWh	€	kWh	€	m3	€
2003	18396	2175	62821	2483	15352	1561	223	386
2008	14859	1900	63950	4041	38182	3410	190	255

Classement étiquette énergie mairie (pour 460 m²chauffés)

2003	273 kWh/m ² /an
2008	305 kWh/m ² /an

Ecole	Electricité		Fioul		Gaz		Eau potable	
	kWh	€	kWh	€	kWh	€	m3	€
2003	42240	5472	48112	1910			225	464
2008	9793	1761	58310	4423			182	689

Classement étiquette énergie école (pour 630 m² chauffés)

2003 249 kWh/m²/an

2008 133 kWh/m²/an

Salle des fêtes	Electricité		Fioul		Gaz		Eau potable	
	kWh	€	kWh	€	kWh	€	m3	€
2003	15409	1482	45553	1843	10575	874	257	445
2008	8778	1238	55610	3948	4865	641	163	616

Classement étiquette énergie salle des fêtes (pour 500 m² chauffés)

2003 192 kWh/m²/an

2008 166 kWh/m²/an

Il est 23 heures, la séance est levée.

Jean-Claude FONT

Marie-Thérèse BOITTIN

Daniel GERAULT

Régis DERENNE

Nicole LEGENDRE

Arnaud LEVEIL

Anne MINETTE

Josette PICHOT

Yann BEGUEL

Hervé GOUGEON

Loïc JORRE

Chantal LELIEVRE

Régis LESAULNIER

Bernard PLANCHARD

Philippe BELLIER